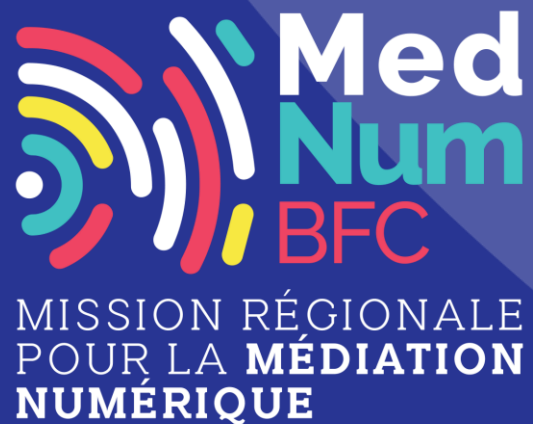




Accompagnement au Déploiement des Pass Numériques

Avec le soutien de



01. Présentation de MedNumBFC

MISSION RÉGIONALE POUR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Portée par le GIP Territoires Numériques BFC, **MedNum BFC** couvre les huit départements de Bourgogne-Franche-Comté et est **l'interlocutrice privilégiée des collectivités territoriales et des structures de médiation numérique** privées ou publiques.

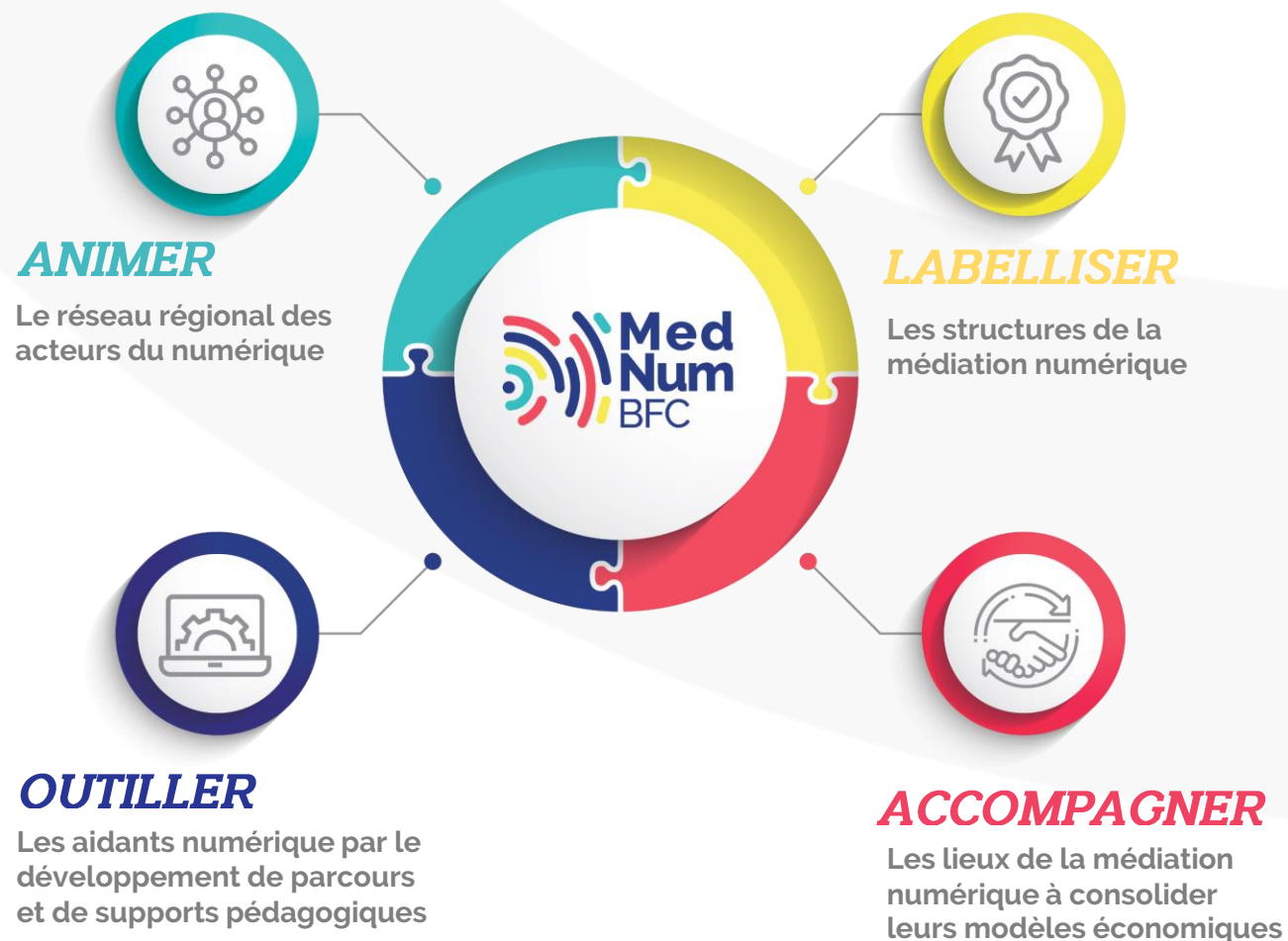


Nos missions

La mission fait partie des 11 projets labellisés « Hubs Territoriaux pour un Numérique Inclusif » par le Secrétariat d'État au Numérique et la Banque des Territoires en 2019.

Cet appel à projets s'inscrit dans le cadre des **engagements** de la Banque des Territoires en faveur de la transformation numérique et de **l'inclusion des citoyens**.

Il participe à la Stratégie Nationale pour l'inclusion numérique, pilotée par l'État qui vise à inclure l'ensemble des territoires et des citoyens dans les usages numériques.

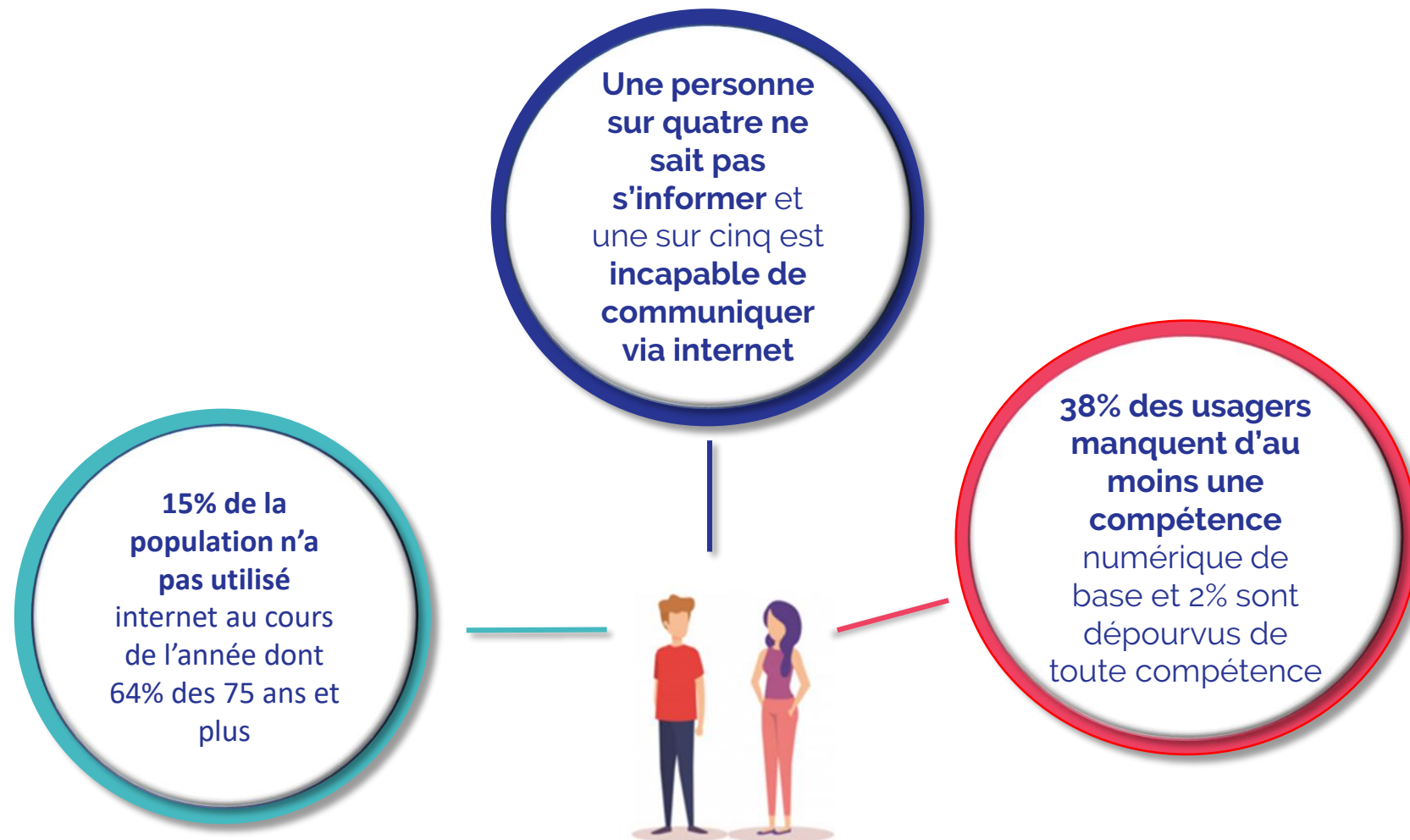


Inclusion numérique

Quelques chiffres

Le rapport de la stratégie nationale pour un numérique inclusif, publié en avril 2018, conclut que dans un contexte de numérisation des démarches et de transformation numérique des politiques publiques, l'offre de médiation n'est ni suffisante ni suffisamment coordonnée pour pouvoir répondre aux besoins croissants des citoyens en matière de formation.

En effet, malgré un contexte d'accroissement des équipements et de développement des usages, **13 millions de Français** restent éloignés du numérique.



Selon une étude de l'INSEE du 30/10/2019



02. Le Pass numérique

Le dispositif de Pass Numérique, à l'instar du chèque déjeuner ou du chèque culture, se matérialise par un chèque avec une **valeur faciale** en euros, qui donne à leurs détenteurs le droit d'accéder – dans des lieux préalablement identifiés et labellisés – à des **services d'accompagnement numérique**, avec une prise en charge totale ou partielle.



Le Pass Numérique, c'est quoi

Lutte contre la fracture numérique.

Le pass numérique ou chèque numérique permet de répondre aux besoins de formation des citoyens en matière d'utilisation des outils numériques, notamment les plus fragiles.

Ce dispositif se matérialise par des carnets de pass (valeur faciale d'un pass : 10 €)

Les personnes, pour lesquelles le besoin d'un accompagnement numérique est identifié par des services publics de proximité : mairies, CCAS, MSAP, MSF, espaces publics numériques... des travailleurs sociaux, associations... reçoivent un carnet de pass numériques

Ils seront ensuite orientés vers un service ou une structure qualifiés pour bénéficier d'un crédit d'heures de formation, le pass numérique permettant de couvrir tout ou partie de ces frais de formation.





Les étapes

Achat des pass numériques par les **collectivités territoriales** ou leurs groupements

1

Identification des **publics cibles**, par les **services publics** de proximité : mairies, CCAS, MSAP, MSF, espaces publics numériques... et **réseau de distribution**.
Remise des Pass numérique aux public identifié

2

Organisation du réseau de distribution des pass numériques

3

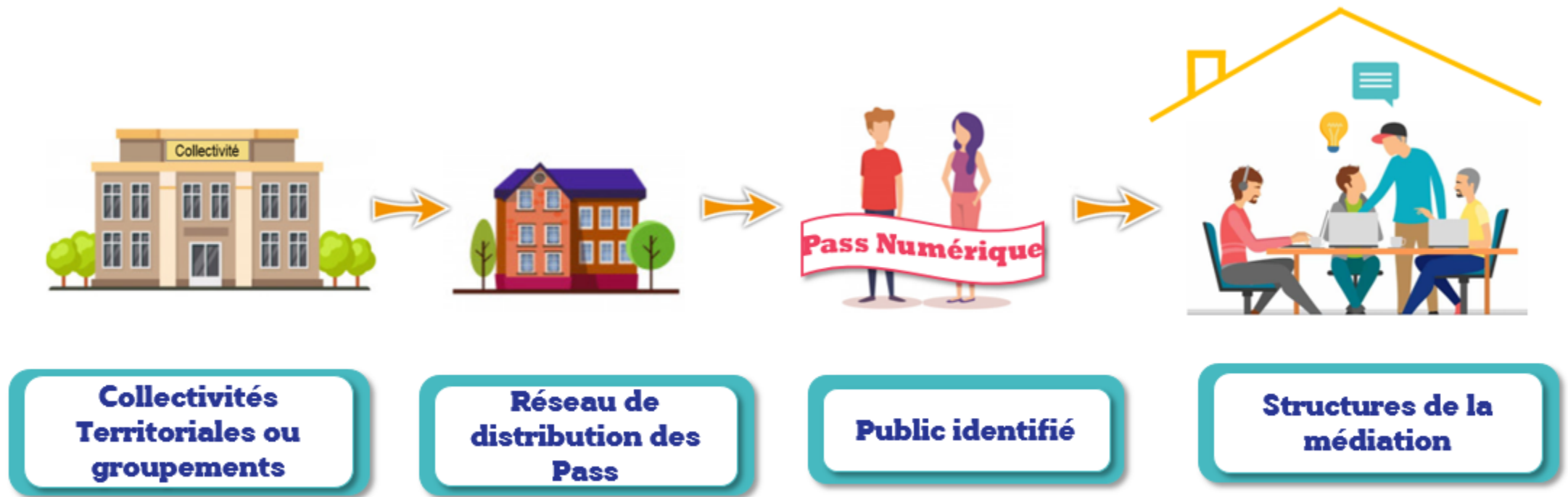
Orientation des bénéficiaires des Pass numériques vers des structures labellisées APTIC afin de se former

4





Les acteurs



L'Appel À Projet Pass Numérique

Le Pass Numérique s'inscrit dans la politique d'accompagnement à l'appropriation du numérique des **publics les plus en difficulté** dans les usages numériques.

L'Etat met en place une **aide financière** et soutient au déploiement du dispositif de pass numériques au niveau national en mobilisant **15 millions d'euros en 2020**.

Depuis 2019 l'Etat lance une fois par an un appel à projet qui vise à **soutenir l'achat** par des collectivités territoriales de pass numériques, ainsi qu'un soutien à **l'ingénierie de projet** pour le déploiement des pass.

Un nouvel appel à projet sera lancé en 2021



L'État co-finance à hauteur de **50%** les projets menés par les collectivités territoriales



L'Appel À Projet Pass Numérique

A savoir

L'Etat soutien également l'ingénierie de projet dans le cadre de cet appel à projet à hauteur de **10% maximum du total des projets** (part Etat + part porteur de projet), les dépenses liées à la bonne mise en œuvre des stratégies locales d'inclusion numérique.

Ce coût peut être intégré dans la réponse à l'appel à projet.

Les **études et accompagnement** concourant au déploiement des Pass numériques sont éligibles.



03. L'offre de service

MedNumBFC

MISSION RÉGIONALE POUR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Accompagnement au Déploiement
des Pass Numériques



Phase 1 - Appui à la construction de la stratégie locale de la médiation numérique

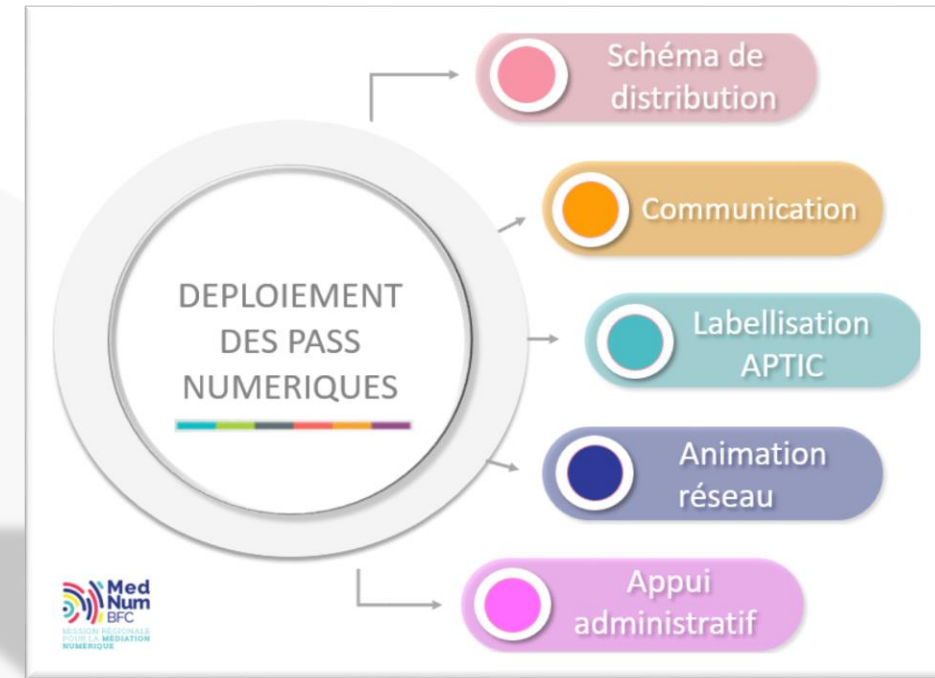
- Définir les besoins en pass, aide à l'identification des publics cibles
- Cartographie des acteurs de la médiation numérique avec :
 - Identification des acteurs prescripteurs potentiels
 - Cartographie de l'offre de médiation numérique, identification des champs de compétences, faisabilité potentielle du déploiement et premières pistes stratégiques de déploiement des pass





Phase 2 - Appui au déploiement des pass numériques

- Aide à la création de parcours Pass Numériques : conception des schémas de distribution
- Aide à la mise en place de la stratégie de communication pour les publics cibles
- Aide à la labellisation APTIC des lieux de médiation numérique
- Animation du réseau des référents du dispositif Pass Numériques



04. **L'équipe de
MedNumBFC**
MISSION RÉGIONALE POUR LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

Notre équipe

Vous êtes en Bourgogne-Franche-Comté et vous avez un projet de lieu de médiation numérique ? Des questions sur nos missions ? Un projet de plus grande envergure à monter ? Vous travaillez avec des publics éloignés du numérique et vous souhaitez un accompagnement ?



Corine MACHURET

*Chargée de mission
réseaux & ingénierie financière
MedNum BFC*



Bruno Louis SÉGUIN

*Chef de projet
inclusion numérique
Région Bourgogne-Franche-Comté*



Jean-Christophe HENRARD

*Chargé de mission réseaux
& ingénierie pédagogique
MedNum BFC*

Contactez-nous !





Votre
interlocuteur
direct

mednum-bfc.fr



Corine MACHURET
Chargée de mission



Port. **07 87 06 34 39**
Tél. **03 80 27 08 71**



cmachuret@ternum-bfc.fr



3bis, rue du Suzon
21000 DIJON